

## CONTRAT DE LOCATION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

### Je déclare prendre sous mon entière responsabilité

le ou les vélos identifié(s) : \_\_\_\_\_

Durée de la location : \_\_\_\_\_ Tarif : \_\_\_\_\_ euros (TTC)

Date et heure de retour du ou des vélos : \_\_\_\_\_

### Caution

Lors de chaque location, un chèque de caution vous sera demandée.  
Elle vous sera restituée à réception de l'ensemble du matériel en bon état.

Chèque bancaire d'un montant de (selon les modèles loué) : \_\_\_\_\_

Accessoires fournis :

casque  antivol  sacoches  petit matériel de réparation  éclairage  carte

Observations au départ : \_\_\_\_\_

Observations au retour : \_\_\_\_\_

## LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

**Les conditions de location font partie intégrante du contrat de location. Par sa signature, l'utilisateur confirme avoir lu et accepté ces conditions.**

Définition des termes employés

Antigone : désigne ici, par son nom commercial,

La Société Coopérative à Responsabilité Limitée dont le siège social

est situé au 13, rue Martin Bucer – 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 44 50 99 – Fax : 03 88 44 42 26

Inscription au R.C.S. du Tribunal d'Instance de Strasbourg

SARL SCOP – N° SIRET : 518 580 543 000 24

TVA Intra. : FR67518580543

Représentée par Monsieur Charles Etienne Dupré La Tour

ou Monsieur Jean-François CERF en qualité de Cogérants.

Entrepreneur salarié : La personne porteuse du projet au sein d'Antigone, en charge de la relation avec l'utilisateur, c'est-à-dire Cartaut Yann via l'activité Cyclatypique.

L'utilisateur : La personne physique ou morale ayant contracté auprès d'Antigone à travers Cyclatypique en faisant appel à ses services.

### ARTICLE 1<sup>er</sup> : PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de location ont pour objet de définir le cadre des relations juridiques entre Antigone, Cyclatypique et l'utilisateur. L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de la réservation, des présentes conditions générales de location et déclare expressément les accepter sans réserve.

Ces conditions générales de location prévalent sur toutes autres conditions contenues dans tout autre document émanant d'Antigone et Cyclatypique exception faite d'une dérogation préalable, écrite et expresse de la part d'Antigone.

### ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

#### 2-1 le loueur

Cyclatypique s'engage à fournir des vélos révisés par un prestataire agréé, en bon état de marche avec la mise à disposition de casques homologués, d'anti-vol, de petit matériel de réparation, de sacoches étanches et d'un système d'éclairage contrôlé (à la passation du matériel) et en parfait état de marche. Le port du casque est vivement conseillé. Il n'est efficace que correctement ajusté et attaché.

#### 2-2 l'utilisateur

##### 2-2-1 Prise en charge du vélo et des accessoires

L'utilisateur prend en charge l'ensemble du matériel en bon état de fonctionnement. Il est tenu de signaler toutes anomalies au loueur lors de la prise en charge du matériel.

L'utilisateur doit utiliser le vélo de façon raisonnable et dans le respect du code de la route. L'utilisateur est entièrement responsable pour tout dommage dû à une négligence ou à une mauvaise utilisation du vélo, ainsi qu'en cas de vol. Les vélos loués sont conçus pour un usage de randonnée sur route revêtue ou non. Ils ne sont pas conçus pour un usage tout terrain. L'utilisateur dispose d'un délai d'un 1/4 heure après le départ pour signaler un dysfonctionnement. Passé ce délai, l'utilisateur sera tenu comme responsable, le cas échéant, de toute dégradation constatée.

##### 2-2-2 Restitution du vélo et des accessoires

L'utilisateur est tenu de restituer le matériel aux dates, horaires et lieux définis dans le contrat de location. Le(s) vélo(s) et accessoires mis à disposition doivent être restitués dans un bon état. Si l'utilisateur a perdu ou endommagé du matériel, celui-ci lui sera facturé.

# Cyclatypique

## L'AUTRE FAÇON DE PÉDALER

### 2-2-3 Âge de l'utilisateur

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Les enfants non accompagnés d'un adulte ne peuvent louer un vélo qu'avec l'accord écrit des parents ou du tuteur.

Le tuteur ou les parents endosseront alors la responsabilité au titre des présentes conditions générales de location pour tout dommage causé directement ou indirectement par le mineur du fait de l'utilisation des services de Cyclatypique

### ARTICLE 3 : RESPONSABILITÉS DES PARTIES

Antigone engage sa responsabilité juridique sur la prestation, dans les limites énoncées dans le devis ou le contrat, le cas échéant. Toute modification substantielle de la prestation doit donner lieu à une formalisation par un avenant au devis initial ou au contrat, le cas échéant. Les choix effectués par l'utilisateur lors de la réservation et par la suite, demeurent sous son entière responsabilité. Les parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli à leurs obligations, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure d'après l'article 1148 du Code civil.

### ARTICLE 4 : DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Cyclatypique propose à ses utilisateurs la location de vélos atypiques (tandem, vélo couché deux roues, vélo couché trois roues) pour un usage de loisirs du type balade, randonnée, voir voyage. Cette prestation s'accompagne de conseils techniques et touristiques sur mesure avant le départ.

### ARTICLE 5 : CONDITION DE RÈGLEMENTS

Les prix sont stipulés en euros toutes taxes comprises (TTC), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui y figure correspond au taux légal en vigueur au jour de la facture. Les tarifs communiqués sur tous les supports de communication sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques. Le règlement du solde de la facture s'effectuera le jour de la prestation par chèque ou espèces à la fin de la prestation. Toute somme non payée à la date d'exigibilité mentionnée sur la facture produira de plein droit et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal. Le paiement sera adressé à Antigone avec mention du nom de Cyclatypique et le numéro de la facture. Le défaut total ou partiel de paiement dans un délai d'un mois après expiration des délais de paiement entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par l'utilisateur au titre du contrat, majorées de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

- La suspension de toutes les prestations en cours sans préavis et sans préjudice pour Antigone d'user de sa faculté de résiliation du contrat stipulé à l'article « résiliation » des présentes conditions générales de location.

### ARTICLE 6 : RÉSERVATION ET ANNULATION

La location fait l'objet d'une réservation préalable accompagnée d'un versement d'un acompte de 30% du prix de la prestation. Par ailleurs, une caution par chèque bancaire, de la valeur du vélo, vous sera demandée puis restituée au retour du matériel après constatation de l'état général du vélo sur la base de la fiche établi préalablement avec le client. Une prolongation du contrat de location n'est possible que sous réserve de l'accord préalable de Cyclatypique.

Il est entendu par modification de la réservation, un changement de jour, d'heure ou de nombre d'utilisateurs. En aucun cas une météo défavorable ne saurait justifier l'annulation de la prestation. Cyclatypique facturera 30 % de la prestation, montant de l'acompte versé, si une annulation est communiquée entre 1 et 3 jours avant le début de la location. Passé ce délais, la totalité de la prestation vous sera facturée. Dans le cas où l'annulation est pour cause de forces majeures, (l'article 1148 du Code civil) votre acompte vous sera restitué.

### ARTICLE 7 : LITIGES ET RÉCLAMATIONS

L'utilisateur bénéficie d'un délai de 7 jours à compter de la facturation pour formaliser, par écrit (courrier postal ou courrier électronique), une réclamation auprès de Cyclatypique. Passé ce délai, les prestations seront jugées conformes et exemptes de tous vices apparents. Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans les 7 jours suivants la date de réception de la facture.

### ARTICLE 8 : ASSURANCE

L'utilisateur est seul responsable des dommages qu'il pourrait causer. Le contrat de location signé, l'utilisateur assure disposer d'une assurance responsabilité civile, adéquate aux risques que comporte une excursion à vélo et pour les dommages causés à autrui. Le client circule à vélo à ses risques et périls. Cyclatypique décline toute responsabilité.

### ARTICLE 9 : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Les présentes conditions générales de location ainsi que les contrats conclus avec Antigone sont soumis au droit français. Tout litige susceptible de survenir entre les parties sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social d'Antigone, c'est-à-dire le Tribunal de Commerce de Strasbourg.

Veillez indiquer la mention "Lu et approuvé"

le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Signature